

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 9 mars 2017

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 8 mars 2017, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mme Lina Labbé, MM. Harold Noël, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

M. Yves Coulombe est remplacé par M. Sylvain Delisle.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Renonciation au délai de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 1^{er} février 2017
5. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 1^{er} février 2017
6. Demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires au ministère de la Sécurité publique
7. Certificat de conformité - Règlement #434-2016 de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
8. Certificat de conformité - Règlement #394 du village de Sainte-Pétronille
9. Certificat de conformité - Règlement #017-143 de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
10. Certificat de conformité - Règlement #2017-348 de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans
11. Nomination des signataires – Entente Soutien au travail autonome
12. Référencement de l'Île d'Orléans sur Google
13. Lettre d'appui à Expédition Mi-Loup – Permis de transport par autobus
14. Démission de l'urbaniste
15. Adoption des dépenses du mois de février 2017
16. Correspondance
17. Varia
18. Période de questions
19. Levée de la réunion

2• Renonciation au délai de convocation

Résolution 2017-03-20

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** de renoncer au délai de convocation.

3• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2017-03-21

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite de l'ajout des points 17.1, *Avis de motion – Entente sectorielle 2017-2019 sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la ville de Lévis*, 17.2 *Résolution d'appui – Projet présenté dans l'Entente régionale sur les paysages*, le point 17. *Varia* demeurant ouvert par ailleurs.

4• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 1^{er} février 2017

Résolution 2017-03-22

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 1^{er} février 2017.

5• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 1^{er} février 2017

6. Adoption du règlement #2016-02 modifiant le schéma d'aménagement révisé de 2001 (p. 2)

Une rencontre entre les ministères des Affaires municipales (MAMOT), celui de la Culture (MCC) et la MRC est prévue le 16 mars pour répondre aux dernières demandes du MCC concernant l'adoption finale du Schéma d'aménagement par le MAMOT.

6• Demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires au ministère de la Sécurité publique

Résolution 2017-03-23

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence ;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel ;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence ;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux ;

Attendu que les municipalités de Saint-Laurent et de Saint-Pierre désirent bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme ;

Attendu que la municipalité de Saint-Laurent prévoit la formation d'un pompier et que celle de Saint-Pierre en prévoit deux pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur leur territoire ;

Attendu que les municipalités doivent transmettre leurs demandes au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de l'Île d'Orléans en conformité avec l'article 6 du Programme ;

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Sylvain Delisle, il est **résolu à l'unanimité** de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires au ministère de la Sécurité publique.

7• Certificat de conformité - Règlement #434-2016 de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Résolution 2017-03-24

Sur proposition de M. Harold Noël, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'approuver le règlement #434-2016 modifiant le règlement de zonage #154 de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans afin d'encadrer les chenils, chatteries, les services pour animaux domestiques et revoir la norme pour la hauteur d'un garage isolé, et d'autoriser la directrice générale à délivrer le certificat de conformité requis par la loi.

8• Certificat de conformité - Règlement #394 du village de Sainte-Pétronille

Résolution 2017-03-25

Sur proposition de M. Sylvain Delisle, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'approuver le règlement #394 modifiant le règlement de zonage #151 du village de Sainte-Pétronille afin d'encadrer les chenils, chatteries ainsi que les services pour animaux domestiques, et d'autoriser la directrice générale à délivrer le certificat de conformité requis par la loi.

9• Certificat de conformité - Règlement #017-143 de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Résolution 2017-03-26

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'approuver le règlement #017-143 modifiant le règlement de zonage #03-41 de la municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans afin de ;

- revoir les usages autorisés dans certaines zones,
- préciser l'usage et les types de camping,

- modifier les limites des zones 20-CO et 19-V et d'encadrer les résidences de tourisme,
- et d'autoriser la directrice générale à délivrer le certificat de conformité requis par la loi.

10• Certificat de conformité - Règlement #2017-348 de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Résolution 2017-03-27

Sur proposition de M. Sylvain Delisle, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'approuver le règlement #2017-348 modifiant le règlement de zonage 2005-239 de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans afin :

- d'autoriser de nouveaux usages dans les zones 8-M et 9-M,
- prévoir de nouvelles normes spécifiques applicables à ces zones,
- revoir certaines normes applicables aux stationnements et aux cafés-terrasses,
- autoriser les bâtiments à usages multiples et revoir certaines définitions ;

et d'autoriser la directrice générale à délivrer le certificat de conformité requis par la loi.

11• Nomination des signataires – Entente Soutien au travail autonome

Résolution 2017-03-28

Sur proposition de M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** de désigner la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à titre de signataire de l'entente 2017-2018 pour la mesure *Soutien au travail autonome*, entre Emploi-Québec (via le Centre local d'emploi de Beauport) et la MRC.

12• Référencement de l'Île d'Orléans sur Google

La transmission du tableau de concordance à Google aurait nécessité des changements manuels de leur part. Afin de faciliter leur travail, nous leur avons transmis des données géomatiques en lien avec les anciennes et nouvelles adresses. Google a tout reçu et nous confirme qu'ils pourront procéder aux changements. Un article sera également publié dans le journal *Autour de l'Île*.

13• Lettre d'appui à Expédition Mi-Loup – Permis de transport par autobus

Le Conseil des maires souhaite obtenir une demande écrite.

14• Démission de l'urbaniste

L'urbaniste, Charles Tremblay, nous a annoncé sa décision de quitter ses fonctions le 10 mars 2017.

15• Adoption des dépenses du mois de février 2017

Résolution 2017-03-29

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de février 2017, lesquelles s'élèvent à 245 778,94 \$.

16• Correspondance

Il n'y en a pas.

17• Varia

17.1 Avis de motion – Entente sectorielle 2017-2019 sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la ville de Lévis

M. Harold Noël donne avis de motion à l'effet de déposer, lors d'une séance ultérieure, un projet de règlement visant à constituer un Comité administratif relatif à l'Entente sectorielle 2017-2019 sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la ville de Lévis et à lui déléger certaines compétences.

17.2 Résolution d'appui – Projet de l'Île d'Orléans présenté dans l'Entente sur les paysages de la Capitale-Nationale

Résolution 2017-03-30

Sur proposition de M. Sylvain Delisle, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** de déposer le projet de mise en valeur du littoral de l'Île d'Orléans et d'autoriser le préfet, M. Jean-Pierre Turcotte et la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à signer les documents afférents.

18• Période de questions

Il n'y en a pas.

19• Levée de la réunion

Résolution 2017-03-31

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 22h00.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 5 avril 2017 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille.

Chantale Cormier
Directrice générale

Jean-Pierre Turcotte
Préfet